



TOP 16 et TOP 8 AVEYRONNAIS(ES) 2018



Règlement

1. Le comité départemental organise le top 16 aveyronnais individuel masculin et top 8 féminin, réservé aux clubs aveyronnais affiliés à la FFTT et à leurs joueurs possédant une licence traditionnelle (**présentation de la licence obligatoire, pas de mention promo**). Il s'agit d'une épreuve départementale homologuée, pour laquelle le règlement FFTT s'applique.
2. **En plus de la tenue sportive (correcte) exigée par les règlements fédéraux, il est demandé aux joueurs de revêtir leur maillot de club, ce jour-là. Un deuxième maillot (ou tee-shirt) de couleur différente (sauf blanc) sera également demandé.**
3. Le classement mensuel du mois de mai est le seul qui soit pris en compte pour la composition des poules de cette compétition. Au total, quatre poules de quatre joueurs seront proposées en phase préliminaire et deux poules de 4 pour les féminines.
4. Pour un meilleur déroulement, au départ, deux tables seront attitrées par poule chez les hommes. Il y aura donc 8 tables au total dans la salle. Tout au long de la compétition, les parties se dérouleront au meilleur des 5 manches. Les balles blanches utilisées seront des 3 étoiles de marque « Nittaku » et fournies par le cd.
5. Après les poules dans les deux catégories, un tableau avec classement intégral sera effectué.
6. Tout au long de la compétition, les aires de jeu resteront inchangées : 12m x 6m.
7. **Pendant la compétition, chaque joueur sera autorisé à avoir un coach et strictement un seul par partie.**
8. Les performances sont prises en compte pour le classement, le coefficient affecté à la compétition est de 0,75.
9. Le pointage des "masculins" s'effectuera de 10h30 à 10h45. Début de la compétition à 11h. Pour les "féminines", pointage de 12h30 à 12h45. Début de la compétition à 13h.
10. Le juge-arbitre de la compétition est Alexandra Teyssié (JA 2).
11. **Aucune annonce ne sera faite au micro, le panneau d'affichage des parties donnera à chaque joueur le moment où il devra se présenter à la table.**
12. Le cd mettra une personne à la disposition du JA ce jour-là. Cette personne devra faire le pointage des joueurs et fera l'affichage des différents résultats au fur et à mesure de la compétition.
13. Le comité départemental, de son côté, mettra à disposition un nombre suffisant d'arbitres régionaux (ou arbitres régionaux en formation) pour l'arbitrage de toutes les parties.
14. Les résultats seront sur Spid et sur le site internet du comité départemental.
15. Un trophée sera attribué au vainqueur de chaque catégorie et son nom sera gravé sur le socle.